

COMMUNIQUE DE PRESSE DU SYNDICAT SUD CAISSE D'EPARGNE

Le courrier de François Pérol en date du 8 juin 2009 aux organisations syndicales des groupes Banques Populaires et Caisses d'Epargne, en réponse aux interpellations et à la déclaration unanime des élus du comité de groupe des Caisses d'Epargne du 4 juin 2009, est considéré par **Sud** comme une véritable provocation.

Ce courrier ne correspond aucunement aux exigences d'informations exprimées par les élus concernant le plan stratégique et le business plan qui en découle, ainsi que les conséquences sur l'emploi.

De plus il ne fait qu'accroître les inquiétudes et les interrogations du syndicat **Sud** Caisse d'Epargne, notamment sur les suppressions d'emplois.

Les propos de M Pérol « *...dans le cas où les évolutions des activités, pendant la phase de construction du nouveau groupe, nécessiteraient des projets d'adaptation ou réduction des effectifs, je m'engage sur la mise en œuvre de dispositifs et mesures incitatives basées sur le volontariat destinés à éviter les départs contraints...* » ne sont pas nature à rassurer le syndicat **Sud** sur les réductions d'effectifs.

Plus que jamais, **Sud** maintient ses demandes de report d'avis lors des consultations des comités d'entreprise et des Conseils d'Orientations et de Surveillance pour défaut d'information voire entraves au fonctionnement des comités d'entreprise.

Retrouvez un tract d'analyse dès samedi 13 juin sur www.sudce.com

Paris, le 10 juin 2009.

L'Exécutif National Sud Caisse d'Epargne.

Contact presse : Jean-François Largillière 06.70.48.58.40 – Patrick Saurin
06.62.88.05.17